

1. Date de l'examen de la demande en commission

18/03/2026

2. Service demandeur

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace - Service statistique ministériel Sies.

3. Source administrative demandée :

Base issue du système d'information sur l'apprentissage (SIA) des contrats d'apprentissage déposés par les Opérateurs de compétences (Opco) et les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

4. Organisme détenteur des données demandées

Ministère du travail et des solidarités - Service statistique ministériel Dares

5. Données demandées :

Dates de début et fin de contrat, type de contrat, Opco, catégorie juridique de l'employeur, numéro Siret de l'employeur, secteur d'activité, code commune, nature de la certification.

6. Besoin de données nominatives ou identifiantes

Oui, appariement dans le cadre du système d'information InserSup sans identifiant commun

7. Finalité des traitements prévus avec les données demandées, notamment place par rapport au système d'information existant :

La demande s'inscrit dans le cadre de la construction et la mise à disposition d'indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur effectuées au sein du système d'information InserSup. Les finalités sont :

- fournir des éléments d'information pour éclairer les bacheliers entrant dans le supérieur, et plus généralement les jeunes souhaitant commencer un cycle d'études, sur le choix de leur orientation ; ces données sont mises à disposition et accessibles à tous en open data et sur les plateformes Parcoursup et Mon Master ;

- fournir des outils de pilotage au ministère ;

- informer les acteurs territoriaux et les employeurs (branches professionnelles) sur le lien formation emploi ;

- éclairer le débat public sur l'insertion en réalisant des études (lien formation emploi, trajectoire professionnelle au cours des premières années de présence sur le marché du travail, lien avec le parcours étudiant, rôle de l'apprentissage).

Depuis fin 2023, InserSup est l'outil central permettant de mesurer l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur. Il se substitue aux enquêtes Insertion professionnelle pilotées par le Sies en étendant de surcroît la couverture des diplômes suivis (aux grandes écoles notamment, mais aussi aux sortants sans diplôme). Les enquêtes s'allègent et deviennent complémentaires à InserSup, notamment pour le repérage des

emplois à l'étranger. L'enquête emploi de l'Insee et les enquêtes Génération du Céreq contiennent ce type d'information mais ne permettent pas la mise à disposition d'indicateurs d'insertion professionnelle à un niveau fin du fait de la taille des échantillons.

8. Nature des travaux statistiques prévus et description des traitements

La Base SIA vient s'ajouter aux fichiers déjà présents dans InserSup, dispositif basé sur l'appariement des fichiers du monde du travail avec les bases du suivi individuel des étudiants de l'enseignement supérieur du Sies. Le recours à la base SIA vient compléter et redresser l'information sur les apprentis des fichiers Sise qui est imparfaitement renseignée. L'appariement est effectué via le code statistique non significatif (CSNS) fourni au préalable par l'Insee au Sies sur la base des informations d'état civil des étudiants sortant de l'enseignement supérieur.

9. Description des appariements prévus le cas échéant

L'appariement est effectué avec les données issues du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE).

L'appariement est effectué via le CSNS.

10. Périodicité de la transmission

Annuelle

11. Output final : nom de la source ou du système d'information

InserSup

12. Publications prévues le cas échéant

Notes Flash ou Notes d'information du Sies. Les indicateurs calculés sont par ailleurs intégrés dans le système d'information des plateformes Mon Master et Parcoursup (à terme) et mis en ligne en open data par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

13. Diffusion de la base de données individuelles en output :

Les données individuelles seront accessibles aux chercheurs via le CASD.

14. Mots-clés :

Le service producteur cédant a été informé en amont de la demande.
